

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT







AIDE À L'INSTALLATION FORMULAIRE DE DEMANDE DE LA DOTATION JEUNES AGRICULTEURS

Sous-mesure 6.1 du Programme de Développement Rural de la région Ile-de-France

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information pour le remplissage du formulaire de demande de la dotation jeunes agriculteurs (cerfa n° 52145).

Transmettez ce formulaire, accompagné des pièces complémentaires, à la Direction Départementale des Territoires (DDT) du département du siège de votre exploitation et conservez en un exemplaire.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION					
N° OSIRIS : _ _ _ _ _ DATE DE RÉCEPTION : _ / _ / _ _	_				
IDENTIFICATION	N DU DEMANDEUR				
N° SIRET : _ _ _ _ _ _ _ attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises	N° PACAGE: _ _ _				
☐ Aucun numéro attribué					
NOM de famille :(nom de naissance)	; NOM d'usage:				
Prénom (s):					
Né(e) le : /	; Sexe : F M				
Nationalité :	; Situation familiale :				
Adresse du demandeur :					
Code postal : Commune :					
Téléphone : Fixe _ _ _ ; mobile _					
Mél :					
CARACTÉRISTIOU	ES DU DEMANDEUR				
A. Capacité professionnelle agricole					
DIPLOME du demandeur :					
	e de validation : _ / _ _ _				
Ou (dans le cas d'une acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole)					
	e d'agrément : / e du courrier: /				
B. Si le demandeur est déjà affilié à un régime de protection socia	ale en tant que non salarie des professions agricoles				
☐ à titre individuel : Revenu disponible de l'exploitant (moyenne calculée au maximum sur les :	3 dernières années) _ _ _ _ €				
☐ en société :					
Capital social détenu par le demandeur à la date de la demande	, %				
Revenu disponible de l'associé-exploitant (moyenne calculée au maximum	sur les 3 dernières années) _ _ _ €				

Code postal : _ _	de montagne
Sinon, merci de préciser l'adresse du siège d'exploit Code postal : _ _ _ C B. Zone prévisionnelle d'installation : (La zone géographique est celle sur laquelle l'exploitation (pondérée (SAUP). Lorsque ces deux conditions ne sont pas Zone de plaine Zone défavorisée Zone C. Si installation en société : Forme juridique de la société : Dénomination sociale de la société :	Commune :
Sinon, merci de préciser l'adresse du siège d'exploit Code postal : _ _ _ C B. Zone prévisionnelle d'installation : (La zone géographique est celle sur laquelle l'exploitation (pondérée (SAUP). Lorsque ces deux conditions ne sont pas Zone de plaine Zone défavorisée Zone C. Si installation en société : Forme juridique de la société : Dénomination sociale de la société :	Commune :
B. Zone prévisionnelle d'installation : (La zone géographique est celle sur laquelle l'exploitation (pondérée (SAUP). Lorsque ces deux conditions ne sont pas Zone de plaine Zone défavorisée Zone C. Si installation en société : Forme juridique de la société : Dénomination sociale de la société :	individuelle ou société) possède son siège social et 80 % de sa superficie agricole utile s réunies, il convient de retenir la zone la plus favorisée) de montagne
(La zone géographique est celle sur laquelle l'exploitation (pondérée (SAUP). Lorsque ces deux conditions ne sont pas Zone de plaine Zone défavorisée Zone C. Si installation en société : Forme juridique de la société : Dénomination sociale de la société :	de montagne □
C. Si installation en société : Forme juridique de la société : Dénomination sociale de la société :	
Forme juridique de la société :	
Dénomination sociale de la société :	
N° SIRET de la société :	
Nom des associés Prénom	Associé-exploitant Jeune Pourcentag Agriculteur parts social
Demandeur :	Oui
Autres associés :	Oui
	Oui
	Oui
	Oui
Date prévisionnelle d'installation : / _	/ (iour/mois/année)
·	TÉES PAR LE DEMANDEUR ET FINANCEMENT DU PROJET
A. Montant de Dotation Jeunes Agriculteurs ((sur la base des informations fournies dans l'annex	(DJA) sollicité via ce formulaire de demande
Montant total de DJA sollicité :	€
dont montant de base :	_ _ _ €
dont montant total des modula	
B. Autres aides sollicitées pour le financemer	nt du projet d'installation
Avez-vous sollicité ou envisagez-vous de solliciter d	'autres aides dans le cadre de votre projet d'installation ? : Oui
Nature de l'aide	Montant(€)

Cerfa N°15671*01 Date de mise à jour : Février 2017 Page 2 / 4

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je déclare :

- -ne pas avoir bénéficié des aides à l'installation en France ou dans un autre pays membre de l'Union européenne ;
- -avoir élaboré le plan d'entreprise, ci-joint, sous ma propre responsabilité ;
- -ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande pour financer mon projet d'installation.

Je m'engage :

- -à m'installer comme chef d'exploitation et mettre en œuvre mon plan d'entreprise au plus tôt à la date de dépôt de la demande d'aide et dans un délai maximal de 9 mois à compter de la date de décision d'octroi de la DJA et dans un délai de 24 mois (ou 36 mois pour les PPP validés avant le 1er janvier 2015) à compter de la validation de mon PPP (ou de l'agrément de mon PPP en cas d'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole) ;
- -à être agriculteur actif, au sens de l'article 9 du règlement (UE) n°1307/2013, dans un délai de 18 mois à compter de la date d'installation ;
- -à exercer l'activité de chef d'exploitation agricole pendant une durée minimale de 4 ans à compter de la date de mon installation, cet exercice de l'activité de chef d'exploitation agricole étant apprécié au regard de deux critères : l'affiliation au régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles, et le respect des conditions définies au 4° de l'article 343-9 du code rural et de la pêche maritime :
- -à réaliser les travaux de mise en conformité des équipements repris qui sont exigés par la réglementation relative à la protection de l'environnement et à satisfaire aux normes minimales requises en matière d'hygiène et de bien-être des animaux ;
- -à tenir pendant 4 ans une comptabilité de gestion conforme aux normes du plan comptable agricole et à la transmettre aux autorités compétentes. En cas d'installation sociétaire, la société se substitue au jeune pour la tenue de cette comptabilité de gestion ;
- -à respecter les conditions liées aux modulations du montant de ma dotation jeunes agriculteurs dont j'ai bénéficié;
- -à m'installer et à réaliser mon projet conformément au plan d'entreprise et à informer l'autorité compétente des changements intervenant dans la mise en œuvre de mon projet (modification des statuts de l'exploitation ou de l'exploitant, modification des productions et des conditions de production, modification du programme d'investissements);
- -à respecter les engagements du plan d'entreprise et me conformer aux obligations liées aux vérifications et contrôles administratifs relatifs à sa mise en œuvre ;
- —à respecter les conditions inhérentes à la forme d'installation choisie : disposer d'un revenu disponible agricole au moins égal à 50 % de mon revenu professionnel global au cours de chacune des 4 années de mise en œuvre de mon plan d'entreprise dans le cadre d'une installation à titre principal, disposer d'un revenu disponible agricole compris entre 30% et 50 % de mon revenu professionnel global au cours de chacune des 4 années de mise en œuvre de mon plan d'entreprise dans le cadre d'une installation à titre secondaire, disposer d'un revenu disponible agricole au moins égal à 50 % de mon revenu professionnel global au terme de la 4ème année du plan d'entreprise dans le cadre d'une installation progressive ;
- —en cas d'installation progressive, ne plus relever, au terme de la 4ème année du plan d'entreprise, du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles à titre dérogatoire ;
- -en cas de bénéfice des aides FEADER, s'engager à respecter les obligations d'information et de publicité conformément aux modalités définies à l'annexe III du Règlement (UE) n°808/2014 du 17 juillet 2014, modifié par le Règlement (UE) 2016/669 du 28 avril 2016 ;
- -en cas d'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole, à acquérir un diplôme, titre ou certificat enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, de niveau égal ou supérieur au baccalauréat professionnel spécialité « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ou au brevet professionnel option « responsable d'exploitation agricole », procurant une qualification correspondant à l'exercice du métier de responsable d'exploitation agricole, ou d'un diplôme reconnu par un Etat membre de l'Union européenne ou par un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen conférant le niveau IV agricole, et à valider mon PPP, dans un délai maximum de 3 ans à compter de la date d'octroi des aides à l'installation ;
- -à fournir mon étude économique détaillée ou toutes autres pièces nécessaires à l'instruction de ma demande, si la demande m'en est faite par les services instructeurs de la dotation jeunes agriculteurs ;
- —à me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, européen et national, et à conserver et permettre l'accès aux pièces probantes pendant la durée des engagements et à l'issue du plan d'entreprise.

Je suis informé(e)

-qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières ;

-que, conformément au règlement européen n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

l'État compétents en matière d'a	ure pendant 2 ans. Ces informations pourront etre traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'udit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « 17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère
Fait à	le _ / _
Signature(s) du demandeu	et des associés exploitants en cas d'installation sociétaire :

MENTIONS LÉGALES

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.

PIÈCES À FOURNIR						
Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à [guichet unique]	Sans objet		
Exemplaire original de la demande complété et signé	Tous					
Annexe au formulaire de demande de dotation jeunes agriculteurs complétée	Tous					
Carte nationale d'identité ou passeport	Tous					
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)	Tous					
Carte de séjour	Candidats non ressortissant de l'UE					
Plan d'entreprise (PE) complété et signé	Tous					
Copie du diplôme, ou attestation d'équivalence du diplôme délivrée par la DRIAAF/SRFD ou par la DGER	Tous					
Plan de Professionnalisation Personnalisé validé par le Préfet	Candidats disposant de la capacité professionnelle agricole					
Courrier de confirmation de l'acquisition progressive	Candidats qui sollicitent l'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole et suivent des formations en vue de l'acquisition progressive du diplôme agricole niveau IV					
Plan de professionnalisation personnalisé établi sur 3 ans agréé par le préfet	Candidats qui sollicitent l'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole et suivent des formations en vue de l'acquisition progressive du diplôme agricole niveau IV					
Lettre de la banque	Tous					
Contrat précisant les conditions de remplacement (transfert des responsabilités, du travail), la durée et le rythme d'acquisition des parts si remplacement d'un associé exploitant	Candidats remplaçant progressivement un associé exploitant					
Etude de marché dans le cas de productions ou d'activités atypiques	Candidats développant une production ou activité atypique					
Copie du livret de famille, ou copie intégrale des actes de naissance, de moins de 3 mois, ou actes de décès, du repreneur (et de ses 2 parents), du cédant et/ou des associés (et de leurs 2 parents). Copie du livret de famille, ou copie intégrale des actes de naissance, de moins de 3 mois, ou actes de décès, du conjoint du repreneur (et de ses 2 parents) et des conjoints du cédant et/ou des associés (et de ses 2 parents) le cas échéant.	Candidats sollicitant une modulation favorable de la DJA dans le cadre d'une installation hors du cadre familial. Les pièces fournies doivent permettre de contrôler le critère hors cadre familial en prenant en compte les degrés de parenté et les conjoints.					
Copie des actes relatifs au foncier et aux bâtiments d'exploitation (promesse de vente ou de location, justificatifs de propriétés, baux déjà détenus etc)	Tous					
Copie du projet des statuts de la société créée ou de son évolution pour les sociétés existantes	Candidats s'installant au sein d'une société					
Copie de promesse de cession des parts	Candidats s'installant au sein d'une société existante par la reprise de parts sociales					
Copie des derniers Statuts de la société mis à jour depuis leur inscription au régime des sociétés	Candidat détenant des parts sociales dans une société (en tant qu'associé-exploitant ou non) lors de la demande d'aide à l'installation ou Société déjà existante.					
Fiche de situation au regard de l'affiliation à l'AMEXA	Candidat déjà affilié à un régime de protection social en tant que non salarié des professions agricoles					
Comptabilité de gestion à concurrence des 3 dernières années	Candidat déjà affilié à un régime de protection social en tant que non salarié des professions agricoles					